

Priorités régionale et nationale 2024

Priorités relatives au public

1. Projet de salariés les moins qualifiés (ouvrier et/ou employé de niveau 3 et inférieur) /5 points
2. Projet de salariés reconnus inaptes et/ou ayant engagé un processus de reconnaissance /1 point
3. Projet de salariés des entreprises de moins de 50 salariés /1 point

Priorités relatives aux actions

4. Projet qui cible une formation d'une durée maximale de 1200 heures /2 points
5. Projet qui cible une formation certifiante portant sur une partie seulement des blocs de compétences constituant la certification, l'acquisition des blocs de compétences concernés devant permettre d'acquérir l'ensemble de la certification professionnelle /1 point
6. Projet proposant une ingénierie de formation ou de parcours (liste définie par Transitions Pro PDL) /1 point
7. Projet intégrant un parcours de formation incluant un co-financement /2 points

Priorités relatives à l'emploi

8. Projet ciblant un métier à fortes perspectives d'emploi ou un métier émergent (liste à consulter sur le site) /3 points
9. Projet de salariés en emploi dans un secteur dont le taux d'emploi diminue (liste propre à chaque Transitions Pro) /3 points
10. Projet de salariés en contrat court, et/ou à temps partiel. /1 point